

# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2022 – COMPTE-RENDU

**Présents:** BENOITS Yves, CRUZ Béatrice, DELABRE Grégoire, GACOUGNOLLE Cécile, MAGALLON Nicole, TOLLA Isabelle, VANWONTERGHEM Christian

**Absents excusés:** LACOUX Marie, pouvoir donné à M. Delabre, HEMERY Bruno, pouvoir donné à Mme Magallon, LUCIANO Lola

**Secrétaire de séance :** Cruz Béatrice

## Le conseil municipal

### Décide

- De ne pas suivre les préconisations de la DDFIP concernant le budget de l'eau et ainsi d'appliquer la convention de délégation de l'eau signée avec la CAGTD.
- De valider le modèle de convention de prêt du local du « Café associatif » proposé par l'association Et si nous, pour mettre à disposition ce local à d'autres associations.
- De ne pas adhérer au CAUE, de refuser la subvention demandée par l'APF
- Décide d'acquérir et d'installer un défibrillateur qui servira pour la salle communale et pour le local du « Café Associatif ». Il sera installé près de la bibliothèque. Cet investissement pourra s'inscrire dans l'enveloppe « Petits équipements »
- De ne pas répondre favorablement à la demande de stérilisation des chats errants, demande adressée par deux habitants :
  - o Le nombre de chats errants est effectivement préoccupants mais d'un part, la stérilisation des chats ne serait efficace que si **toutes** les chattes étaient stérilisées, ce qui apparait impossible en milieu rural et d'autre part ne diminuerait le nombre de chats qu'après de nombreuses années (10 ans).
  - o Par ailleurs, la prolifération des chats a deux causes principales :
    - Les propriétaires de chats qui ne stérilisent pas leurs animaux
    - La pratique courante voire quotidienne d'habitants qui continuent à nourrir, si ce n'est tous les chats qui passent, du moins leurs animaux à l'extérieur.
- Décide donc de demander à nouveau aux propriétaires de chats de stériliser leurs animaux et aux habitants d'arrêter de laisser quelque nourriture que ce soit à l'extérieur.
- Décide d'arrêter la parution de Barci Info, celle-ci n'étant plus adaptée aux modalités d'informations contemporaines. Pour les informations importantes, une distribution dans les boîtes aux lettres sera maintenue. Il est rappelé aux habitants que le site Internet de la commune est continuellement mis à jour et qu'une News Letter est diffusée après chaque conseil.

### Est informé

- De l'avancement du projet d'installation d'une Antenne 4G par orange :
  - o Cette antenne sera installée sur Barcillonnette. La déclaration préalable a été déposée et le cahier d'information transmis à la commune. Ce cahier est disponible pour consultation en mairie et sur le site Internet de la commune.
  - o Cette installation devrait avoir lieu courant du deuxième trimestre 2022
  - o Une réunion d'information ouverte au public sera rapidement programmée avec l'installateur.

- De la fiche « Barcillonnette » du projet de territoire rendu par le groupe Elan. Mme la maire y apportera quelques corrections
- De la demande de l'Ecole de la Saulce pour le financement d'un projet de voyage et charge Isabelle Tolla de plus amples informations, en particulier quel montant est demandé par enfant inscrit à l'Ecole de La Saulce
- De la rencontre avec la CAGTD concernant l'éventuelle mise en place de containers enterrés pour les déchets sur la commune de Barcillonnette le mercredi 26 janvier à 9 h
- Des dates des prochains conseils municipaux : 18 février, 25 mars, 15 avril, 13 mai et 10 juin 2022.

Prochain conseil prévule 18 février 2022.